

**Compte rendu de la réunion
du conseil municipal
du 12 avril 2018
à la mairie à 20h00**

Sous la présidence de Madame Claudine HERRMANN, Maire - 14/19 personnes étaient présentes

Mesdames et Messieurs :

	Présent	Absent	Absent excusé
Claudine HERRMANN	X		
Martial ISSENHUTH	X		
Francis PFLEGER	X		
Lucienne RIEHL	X		
Marie Noelle ANGSTHELM	X		
Céline CONTAL			X
Lucienne EICHELDINGER			X
Didier ELTGEN	X		
Didier FENDER			X
Adam FFOULKES ROBERTS	X		
Christelle HOSTI	X		
Céline KLOTZ	X		
Véronique LABOURDETTE			X
Sandrine LINGELSER	X		
Philippe LOSSER	X		
Jean Marie ROHMER	X		
Florence SCHNEE			X
Jean Luc WEBER	X		
Sylvain WEIL	X		
SOLA Chantal			

Secrétaire : Chantal SOLA

Madame le Maire ouvre la séance à 20H00 et salue tous les membres présents.

Elle signale l'absence de :

- Madame Céline Contal qui a donné une délégation de pouvoir à Monsieur Jean-Luc Weber
- Madame Lucienne Eicheldinger qui a donné une délégation de pouvoir à Monsieur Francis Pflieger
- Monsieur Didier Fender qui a donné une délégation de pouvoir à Monsieur Didier Eltgen
- Madame Véronique Labourdette qui a donné une délégation de pouvoir à Madame Christelle Hosti
- Madame Florence Schnee qui a donné une délégation de pouvoir à Monsieur Martial Issenhuth

Point n°1 de l'ordre du jour : Impôts directs locaux - Fixation des taux pour l'année 2018.

Madame le Maire fait part au conseil des informations contenues dans l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018.

Vu l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018 ;

Vu le budget primitif 2018 ;

Compte tenu de la situation financière de la commune, Madame le Maire propose au Conseil municipal de maintenir les taux d'imposition de manière à obtenir le produit fiscal selon le tableau ci-dessous.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de baisser les taux d'imposition des 3 taxes conformément au tableau ci-dessous :

Taxe	Bases	Nouveaux taux %	Produit fiscal €
Taxe d'habitation	2 115 000	12.70	268 605
Taxe foncière bâti	1 795 000	4.45	79 878
Taxe foncière non bâti	66 300	40.19	26 646
			<hr/>
			375 129

Adopté à l'unanimité.

Point n°2 de l'ordre du jour : extension de la gravière - résiliation des baux ruraux

Monsieur Francis Pflieger rappelle que dans le cadre de l'extension de la gravière de Nordhouse, il y a lieu de résilier un certain nombre de baux ruraux passés par la commune avec différents exploitants agricoles sur la parcelle communale section F n°1316 divisée en plusieurs lots au lieudit « Ramschlag ».

Elle doit également résilier les baux ruraux, passés par les anciens propriétaires, des parcelles acquises ou échangées par la commune dans le cadre de l'extension de la gravière « Ramschlag »

Ces résiliations sont faites à l'amiable entre Madame le Maire et les exploitants agricoles, toutes les indemnités d'éviction des exploitants agricoles étant prises en charge par l'exploitant de la gravière.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré décide :

- **de charger Madame le Maire de résilier les baux ruraux des parcelles concernées par l'extension de la gravière « Ramschlag »**
- **de charger Madame le Maire d'informer la Chambre d'Agriculture et l'exploitant de la gravière,**
- **de charger Madame le Maire de toutes autres formalités administratives dans le cadre de ce dossier.**

Adopté à l'unanimité

3) Divers

Zone I AUa au lieudit « Pflaumengarten » :

Madame le Maire fait part aux membres du conseil que la société FHA (Foncière Hugues Aurèle) a signé un certain nombre de compromis de vente. Elle déplore la manière dont certaines personnes ont été démarchées, surtout les personnes âgées.

Elle s'inquiète des conséquences d'un aménagement trop rapide de cette zone.

En effet, les infrastructures routières, scolaires et périscolaires ne seront pas suffisantes et adaptées pour un accueil massif d'environ 300 personnes.

De plus, elle regrette que les tarifs pratiqués par les promoteurs privés rendent l'acquisition d'un terrain aux primo accédants très difficile.

L'Oschterputz du samedi 7 avril 2018

Madame Riehl remercie les 65 participants qui ont ramassé, dans une bonne ambiance et sous un magnifique soleil printanier, les nombreux déchets trouvés au cours de la promenade.

L'exposition des drapeaux des conscrits

Madame Riel informe les conseillers que cette manifestation se déroulera le dimanche 6 mai 2018 à la Maison commune. L'aide des conseillers municipaux sera la bienvenue pour l'organisation de cette journée.

Tour de Table :

L'association Nordhouse Idées Déco fait part de la réception d'un courrier de l'AAPPMA suite à la location de leurs locaux à l'occasion du marché de Pâques.

Fin de la séance : 21h00

Marie-Noëlle ANGSTHELM	Céline CONTAL Excusée	Lucienne EICHELDINGER Excusée	Didier ELTGEN	Didier FENDER Excusé
Adam FFOULKES ROBERTS	Christelle HOSTI	Martial ISSENHUTH	Céline KLOTZ	Véronique LABOURDETTE Excusée
Sandrine LINGELSER	Philippe LOSSER	Francis PFLEGER	Lucienne RIEHL	Jean-Marie ROHMER
Florence SCHNEE Excusée	Jean-Luc WEBER	Sylvain WEIL	Claudine HERRMANN	